



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 10 septembre 2026 PORTANT REGLEMENTATION du STATIONNEMENT

Rue du marronnier

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route,
- Vu la demande de l'entreprise ABRI SUD, 15 rue Louis Aygobere, 32660 L'ISLE JOURDAIN
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de sécurité publique, rue du marronnier, pour une livraison, le 29 septembre 2026
- Vu l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1er : Le stationnement des véhicules sera interdit le 29 septembre 2026, de 7h à 10h, devant le n° 2 rue du marronnier et jusqu'à la place du marronnier .

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par les Services Techniques de la commune,

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260910-2026_109-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2026
Publication : 10/09/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE

